

COMPTE RENDU DE L AFDDL (JUIN 2015)

Depuis notre création, nos rangs grossissent de jours en jours. Nous comptons aujourd'hui 350 membres. Les détaillants et fabricants, ainsi que les associations locales, nous rejoignent et nous apportent leurs soutiens !

Chacun d'entre vous a compris l'intérêt de se regrouper, de s'unir. Il est important de montrer une image positive de notre loisir. Car que ce soit dans les médias, la presse, ou sur les réseaux sociaux, nos détracteurs ne manquent pas de véhiculer des mensonges calomnieux qui, aux yeux des « non pratiquants », nous font une très mauvaise publicité.

Dans l'optique de redorer l'image de la détection de loisir, nous nécessitons votre aide, et vous demandons de communiquer afin d'expliquer autour de vous ce qu'est notre passion. Comme nous l'avons annoncé, nous nous attelons à défendre notre loisir. Nous combattons la désinformation et contactons par exemple les éditeurs ou les journaux qui rédigent et publient des mensonges à notre égard.

Dans un autre registre, nous avons proposé en mars dernier, suite au crash aérien de la Germanwings, nos services au Procureur de la République de Marseille afin de participer aux recherches. Nous n'avons pas eu la possibilité d'intervenir sur les lieux du crash, la législation Européenne a rendu notre démarche impossible. Nous avons une fois de plus démontré que nous sommes pour une action citoyenne, bénévole et désintéressée. Pour cette action, des remerciements ont été formulés.

La mise en place de délégués régionaux avance. Il ne nous est pas possible de nommer le « copain du copain », ces postes sont nécessaires et impliquent une grande responsabilité. Ces personnes seront les représentants de l'AFDDL sur l'ensemble du territoire.

Nous avons fêté notre 300ème membre en Mai dernier, à cette occasion et pour vous remercier, nous avons organisé un grand jeu gratuit auquel tous les membres ont automatiquement participé. Le nom des gagnants a été publié sur notre site web.

Sachez que nous travaillons d'arrache-pied. Des courriers ciblés ont été envoyés, nous tentons de responsabiliser les représentants de l'Etat.

Il nous est impossible de vous détailler ici l'ensemble de nos actions, dans un souci que celles-ci aboutissent de manière favorable, en effet nous sommes énormément lus et surveillés et trop en dire permettrait à certains de nos opposants/détracteurs de court-circuiter nos démarches avant leurs mises en place ou aboutissements éventuels.

De plus, la Loi sur la Patrimoine devrait être votée prochainement et nous nous efforçons d'apporter des idées et propositions au Ministère.

Ce qui est pratiquement certain, c'est qu'interdire notre loisir semble légalement impossible à mettre en place, les autorités sont aujourd'hui conscientes que cela ne ferait qu'amplifier les phénomènes de pillage.

Depuis notre création, nous avons réalisé beaucoup de choses ! Ne nous arrêtons pas là ! Tous ensemble continuons à défendre ce loisir qui nous est cher. Merci à tous pour votre soutien et bonne détection à tous !